



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DOSSIER DE PRESSE  
9 MARS 2022**

# **FRANCE RELANCE EN BRETAGNE**

Comité de pilotage et de suivi



**Avant-propos** p.3

**Volet écologie** p.4

**Volet compétitivité** p.6

**Volet cohésion** p.8

**CRÉDITS PHOTOS**

©Préfectures des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan sauf page 6 ©Patrick, Morio60 et page 9 ©The Shaldives

# FRANCE RELANCE POURSUIT SON DÉPLOIEMENT EN BRETAGNE

Le troisième comité de pilotage et de suivi régional du plan de relance s'est tenu ce mercredi 9 mars 2022. Cette instance a rassemblé les services de l'État, le Conseil régional, les organisations professionnelles et les représentants du monde économique et politique pour à la fois dresser un état des lieux du déploiement du plan de relance en Bretagne et souligner l'actualité des dispositifs encore ouverts.

Véritable feuille de route pour la refondation sociale, économique et écologique du pays, le plan de relance a **déployé ses effets de manière dense et homogène sur le territoire**. Il représente aujourd'hui **plus de 5 milliards d'euros** d'investissements et d'aides du quotidien projetés en Bretagne au bénéfice de tous : particuliers, entreprises, collectivités locales et associations.

Ce comité a permis de mesurer les retombées concrètes du plan de relance en Bretagne, guidé par deux objectifs principaux :

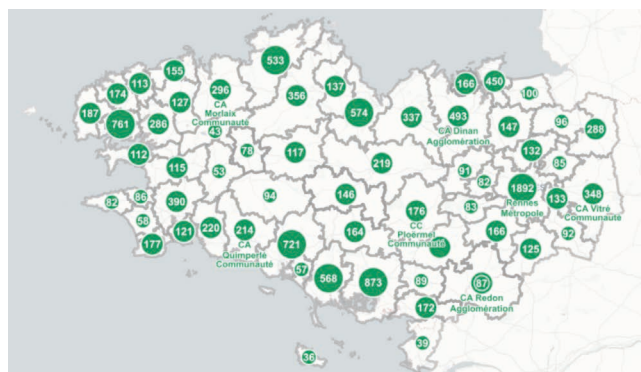
- **éviter un ralentissement de l'investissement** des acteurs économiques dans un contexte d'incertitudes économiques et sanitaires
- **répondre aux enjeux de transformation qui attendent l'économie bretonne pour les années à venir**, avec un accompagnement appuyé en direction des projets vertueux du point de vue écologique et de reconquête industrielle

Des exemples concrets issus des quatre départements bretons ont illustré une mise en œuvre du plan France Relance au plus près du terrain. Celui-ci irrigue désormais tous les pans de l'économie bretonne — agriculture, mer, industrie, culture, formation... — sur tous les territoires.

**Le plan de relance poursuit son déploiement sur le territoire breton.** Des dizaines de dispositifs sont encore accessibles, notamment en matière de transition écologique et de soutien à l'emploi des jeunes :

- pour les particuliers :
  - ma Prime Rénov : pour accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique
  - bonus écologique et primes à la conversion : aide de l'État à l'acquisition et à la location de véhicules peu polluants, en échange de la mise au rebut d'un ancien véhicule
- pour les collectivités :
  - soutien aux cantines scolaires des petites communes
  - atlas de la biodiversité communale, pour permettre aux communes d'inventorier les espèces présentes sur leur territoire
- pour les employeurs : aide au recrutement d'un apprenti (versement d'une prime pour tout recrutement d'un apprenti de moins de 30 ans).

Retrouvez la liste exhaustive des dispositifs encore ouverts sur le site de la préfecture de région : [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)



## ZOOM SUR Cartographie GéoBretagne : découvrez les projets soutenus près de chez vous

Afin de permettre à chacun de mesurer, en toute transparence, les effets concrets de France Relance en Bretagne, une carte interactive a été développée dans une logique d'ouverture des données publiques : elle permet de visualiser les projets ayant bénéficié d'un soutien du plan de relance sur le territoire, à l'échelle de la commune, de l'EPCI, du département ou de la région.

[geobretagne.fr/app/relance](http://geobretagne.fr/app/relance)

# FRANCE RELANCE VOLET ÉCOLOGIE EN BRETAGNE

◆ Les dispositifs destinés à la **rénovation thermique** des bâtiments ont connu un important succès en Bretagne, comme sur l'ensemble du territoire national, confirmant un besoin prégnant dans le domaine :

- Rénovation de **230 bâtiments de l'État** en Bretagne, subventionnée à hauteur de 111 M€, pour un meilleur confort des agents et des usagers. Citons, à cet égard, les travaux en cours sur le site de l'accadémie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan ou ceux réalisés sur le campus Santé de l'Université de Rennes 1.
- Près de **50 000 dossiers MaPrimeRénov'** validés en Bretagne au 31 janvier 2022 pour un montant de prime avoisinant 129 M€. Ce dispositif, qui est toujours ouvert, permet aux propriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort de leur logement et réduire à la fois leur facture et leur empreinte carbone.

◆ Le plan de relance a également soutenu le **verdissement du parc automobile breton** : plus de **30 000 bonus écologiques et primes à la conversion** ont été octroyés aux particuliers afin de favoriser l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable. Ces dispositifs sont toujours ouverts.

◆ Au travers des deux appels à projets menés dans le cadre du fonds « **recyclage foncier des friches** », 94 projets bretons vont bénéficier de 30,5 M€ de subvention au total pour redonner vie à des sites abandonnés et contribuer ainsi à la lutte contre l'artificialisation des sols. Un 3<sup>e</sup> appel à projet est en cours.

◆ Au titre des **technologies vertes**, 11 entreprises du secteur de l'aéronautique et 11 entreprises du secteur automobile ont été soutenues en région, pour un montant proche de 15 M€.

## FOCUS RECYCLAGE DES FRICHES

**Le reconversion des friches, un levier pour atteindre le « zéro artificialisation nette »**

Lancé en janvier 2021, l'appel à projet « recyclage foncier des friches » est destiné à favoriser l'utilisation du foncier déjà artificialisé mais sous-utilisé. Des enjeux environnementaux, économiques et sociaux forts sont en effet liés à l'artificialisation des sols : perte de biodiversité, amplification du réchauffement climatique et des risques d'inondations, réduction de la capacité de production agricole, accroissement des dépenses liées aux réseaux, amplification de la fracture territoriale...

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la loi Climat et résilience, qui porte un objectif de « zéro artificialisation nette » en 2050 et un objectif de réduction de consommation des terres naturelles et agricoles de 50% dans les dix prochaines années.

Le soutien apporté par l'État dans ce cadre, en Bretagne, à 94 projets de réhabilitation de friches portés majoritairement par des collectivités locales mais aussi par des bailleurs

sociaux, des opérateurs et établissements publics d'État ainsi que par entreprises privées, contribuera ainsi à :

- réduire la consommation d'espaces naturels ou agricoles dans le cadre de projets d'aménagement
- redonner vie à des sites abandonnés et contribuer ainsi à la revitalisation locale.

Les projets retenus sont de nature et d'échelle très diverses et bénéficient de subventions allant de 27 000€ pour la réhabilitation d'un site alimentaire à Pont-Aven (Finistère) à 3,2 M€ pour l'aménagement du pôle d'excellence industriel de la Janais à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).



# 674 M€ programmés

- ◆ Les mesures liées à la **biodiversité**, à l'**agriculture** et au **bien-être animal** ont également permis de nombreux accompagnements en Bretagne :
- Près de 125 projets en faveur de la biodiversité, que ce soit au titre de la restauration écologique, de la préservation du littoral ou encore des aires protégées ont ainsi été retenus.
- Plus de 770 dossiers de conversion d'agroéquipement ont été validés à hauteur de 11,5 M€ en Bretagne pour soutenir le remplacement de matériels anciens et converger vers des pratiques agricoles plus vertueuses.
- 24 abattoirs bretons ont bénéficié d'une subvention de 26,75 M€ au total pour réaliser des travaux de modernisation visant à améliorer tant la compétitivité que le bien-être animal, avec la création de 135 emplois à la clef.



## PORTRAIT | ILLE-ET-VILAINE

### À Saint-Malo, le Conservatoire du littoral restaure le fort d'Arboulé

Conçu par Vauban en 1694 pour protéger Saint-Malo et l'estuaire de la Rance des incursions anglaises et hollandaises, le fort d'Arboulé, situé sur la pointe de la Varde, est à l'abandon depuis son bombardement en 1944. Partiellement en ruines, il est aujourd'hui fermé au public pour des raisons de sécurité.

Propriétaire de ce site naturel littoral d'exception de 25 hectares, le Conservatoire du littoral porte un ambitieux projet de restauration, de préservation et de valorisation, articulé autour de 3 objectifs :

- préserver la biodiversité, animale et végétale, et les paysages
- préserver le patrimoine historique en ralentissant la dégradation du fort et en restaurant certaines parties du bâtiment
- permettre l'accès au fort dans des conditions optimales de sécurité et sensibiliser le public à ce patrimoine.

Objectif : réouverture du site à l'été 2023.

D'un coût total de 1 450 000 €, ce projet est soutenu à hauteur de 700 000€ par l'État dans le cadre de France Relance.

## PORTRAIT | MORBIHAN

### Une barge à propulsion électrique pour les conchyliculteurs de Bretagne Sud

Retenu dans le cadre de l'appel à projets "France Agrimer - Pêche et Aquaculture" destiné à soutenir le développement de navires et bateaux améliorant la performance énergétique ou environnementale des filières de la pêche et de l'aquaculture, le projet de barge à propulsion électrique porté par le comité régional de la conchyliculture de Bretagne sud vise à répondre au souhait des professionnels du secteur de se développer de manière durable. Conçu par le Chantier Bretagne Sud à Belz, ce nouvel outil de travail plus écologique sera mis à la disposition de ses adhérents.



# FRANCE RELANCE VOLET COMPÉTITIVITÉ EN BRETAGNE

◆ Afin d'accroître la résilience de l'économie bretonne, une attention particulière est apportée au soutien à l'**investissement industriel** :

- L'appel à projets pour le « soutien à l'investissement industriel dans les territoires » a permis de sélectionner 79 projets au regard de leurs retombées socio-économiques en matière d'emploi et de compétitivité sur le territoire (environ 28 M€ d'aides, création prévue de plus de 1531 emplois et maintien de près de 22 000 emplois dans la région).
  - 143 projets d'investissements industriels ont été retenus pour un montant d'aides versées sous forme de subventions atteignant 155 M€. Parmi ces projets, une trentaine permettront de favoriser la relocalisation de la production dans des secteurs critiques, que sont l'agro-alimentaire, la santé, les intrants essentiels de l'industrie, l'électronique, la 5G et le nucléaire. Sur ce volet, l'aide de l'État s'établit à 53,3 M€ et vient soutenir un investissement global de 187,6 M€.
- ◆ En parallèle, les TPE et PME ont pu bénéficier des dispositifs qui leur étaient destinés, comme le **guichet « Industrie du Futur »**, pour moderniser et digitaliser leur outil de production (454 bénéficiaires pour une aide de 44,2 M€), le **soutien à l'export** ou les **chèques « France Num »** destinés à accélérer leur numérisation (5 707 TPE bénéficiaires).
- ◆ La baisse pérenne des **impôts de production** a déjà bénéficié à près de 35 000 entreprises bretonnes, représentant un effort financier de l'État de plus de 379 M€.
- ◆ Les différentes mesures du soutien à la **culture** ont également été mobilisées en Bretagne, où le secteur a bénéficié de 26,6 M€ :
- 7 projets de rénovation patrimoniale soutenus, pour près de 10 M€. À ce titre, il est possible de citer la restauration des façades sud, est et nord de la cathédrale Saint-Pierre de Rennes (Ille-et-Vilaine) ou encore la restauration générale des remparts de Dinan (Côtes-d'Armor).
  - 4,4 M€ attribués au secteur de la création, dont 2,1 M€ en investissement en faveur de la transition numérique et écologique des lieux de création et de diffusion.

**648 M€**  
programmés



## PORTRAIT | CÔTES-D'ARMOR

### À Dinan, un grand plan de rénovation pour les remparts

Propriété de la commune, les remparts de l'enceinte médiévale de Dinan constituent un ensemble d'architecture militaire des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles remarquablement préservé. Ils font partie des 7 monuments historiques de Bretagne retenus au titre des chantiers du volet patrimoine du plan de relance.

Financée par l'État à hauteur de 2 M€, la vaste campagne de restauration qui s'ouvre sera associée à une opération d'archéologie du bâti destinée à mieux connaître l'histoire et la structure de cette enceinte de 2,6 km de long.



## PORTRAIT | MORBIHAN

### À Vannes, l'Atelier V' voit grand

Fondé en 2016, l'Atelier V' est spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires bio à base de légumineuses. Installée dans un atelier de 1 000 m<sup>2</sup> construit en 2000, l'entreprise envisage une extension de 2 400 m<sup>2</sup> supplémentaires pour augmenter sa capacité de production. Soutenue dans son développement par France Relance dans le cadre des projets de relocalisation industrielle, elle prévoit de créer 13 emplois sur son site de Vannes à l'horizon 2023.

## PORTRAIT | FINISTÈRE

### À Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, NobelSport poursuit son développement

Ancienne poudrerie royale implantée à Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h depuis 1688, NobelSport, entité du Groupe Sofisport, leader européen de l'industrie pyrotechnique, fabrique des poudres pour la chasse ou le tir ainsi que des composants. Lauréate du plan de relance au titre du dispositif visant à accélérer les investissements industriels dans les territoires, l'entreprise a bénéficié d'une subvention pour la création d'une nouvelle ligne de production.



## PORTRAIT | CÔTES-D'ARMOR

### À Trégueux, Escopin mise sur la mode responsable

Spécialisée dans la préparation de fibres textiles et la filature, Escopin est une entreprise textile créée à la fin de l'année 2020 avec la volonté d'élaborer et de produire des matières de qualité, écologiques et responsables, à base de coton biologique certifié ou de polyester recyclé. Avec le soutien de l'État, dans le cadre du « guichet industrie du futur », cette TPE a pu investir dans l'acquisition de matériels nécessaires à son développement.

# FRANCE RELANCE VOLET COHÉSION EN BRETAGNE

Afin de permettre à la relance économique de profiter à tous, en ne laissant personne au bord de la route :

- France Relance s'est attachée à soutenir les associations de **lutte contre la pauvreté**. En Bretagne, ce soutien se matérialise par l'apport de 2 M€ pour accompagner une trentaine de projets au profit des plus vulnérables.
- Grâce au plan de relance, les **dotations de soutien à l'investissement local et départemental** ont atteint des niveaux inédits en 2021. Avec une enveloppe de 149,4 M€, l'État a aidé les collectivités locales à concrétiser 916 projets d'investissement autour de grandes priorités partagées, que sont la transition énergétique, les équipements publics, la mobilité ou encore l'accès au numérique.
- Le dispositif « **1 jeune, 1 solution** » a offert un accompagnement ou un coup de pouce pour entrer sur le marché du travail à 232 000 jeunes en Bretagne.

- Pour accompagner les Bretons dans les usages quotidiens du numérique, **172 conseillers numériques** sont en cours de déploiement dans les quatre départements bretons, tandis que 19 tiers-lieux labellisés « **Fabrique de territoire** » bénéficieront d'un appui de l'État.

**1,3 Md€**  
programmés  
(hors dispositifs de soutien)

## FOCUS 1 JEUNE, 1 SOLUTION

La mise en œuvre du plan « 1 jeune, 1 solution » a permis de favoriser de façon très concrète l'accès des jeunes à l'emploi.



Depuis juillet 2020, plus de 33 100 primes exceptionnelles à l'embauche et plus de 55 700 primes exceptionnelles à l'apprentissage ont été versées à des entreprises du territoire.

En 2021, ce sont près de 31 800 contrats d'apprentissage qui ont été conclus, soit 19% de plus qu'en 2020.

Plus de 26 000 jeunes bretons ont bénéficié d'un parcours d'insertion personnalisé pour faciliter leur accès à l'emploi et plus 3 000 contrats aidés ont été signés.

Près de 23 000 jeunes ont trouvé une formation depuis juillet 2020, dont près de 27% dans des secteurs stratégiques (numérique, écologie, industrie, social, soin et santé).





## PORTRAIT | ILLE-ET-VILAINE

### À Rennes, un atelier partagé pour les artisans et les particuliers

Lancé en 2017, Comme un établi, aujourd'hui société coopérative d'intérêt collectif, porte un projet original de création de tiers-lieu dédié à l'artisanat au cœur de la métropole rennaise, en réponse aux besoins d'espaces de production des artisans tout comme des habitants. Installée à Rennes dans un ancien garage automobile, la coopérative accueille 22 créateurs et artisans indépendants, qui travaillent seuls ou à plusieurs dans cet espace partagé de 1 200 m<sup>2</sup>. Les mardi, jeudi et samedi, le lieu est également ouvert aux particuliers, qui peuvent utiliser l'atelier dédié au bois, au métal et au textile et bénéficier de conseils pour réaliser leurs projets. Récemment labellisé « manufacture de proximité », Comme un établi a intégré un programme d'incubation où il bénéficie d'un accompagnement en ingénierie pour finaliser son projet de développement.

## PORTRAIT | CÔTES-D'ARMOR

### Dans la campagne de Dinan agglomération, le Fraternibus roule contre l'isolement

Bus itinérant initié par le Secours Catholique, le "Fraternibus" va à la rencontre des habitants pour créer du lien, favoriser l'accès au droit et développer la convivialité autour de ce camion qui stationne sur les places de villages. Cette initiative a bénéficié d'un soutien de l'État dans le cadre d'un appel à projets à destination des associations contribuant par leurs actions à la lutte contre la pauvreté.



## PORTRAIT | FINISTÈRE

### À Sibiril, le phare de Moguériec retrouve une nouvelle jeunesse

Rénovation énergétique des bâtiments publics, réalisation de voies cyclables, réhabilitation de réseaux d'eau et d'assainissement, préservation du patrimoine public historique et culturel... l'enveloppe exceptionnelle dédiée à l'investissement local dans le cadre du plan de relance a permis d'accompagner une grande diversité de projets. L'État a ainsi apporté son soutien à hauteur de 40 000€ à la commune de Sibiril pour restaurer l'emblématique phare de Moguériec, conçu en 1876 par Gustave Eiffel.





**CONTACT PRESSE**

**Préfecture de la région Bretagne**

[pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Tous les renseignements sur France Relance en Bretagne**

[www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)